

Municipalité de Leclercville



1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
mun.leclercville@videotron.ca
www.munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-160 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-158 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES, LES TARIFS DE COMPENSATION AINSI QUE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de Leclercville, que le conseil municipal a adopté le Règlement 2020-160 modifiant le règlement 2019-158 décrétant l'imposition des taxes foncières, les tarifs de compensation ainsi que la tarification des services municipaux pour l'année 2020 lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2020 tenue à huis clos et à distance.

Donné à Leclercville, le 8 mai 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 8^e jour de mai 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 mai 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP

Directrice générale et secrétaire-trésorière